



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question au Gouvernement n° 4029

Texte de la question

GRÈVE DANS LES TRANSPORTS

M. le président. La parole est à M. Jérôme Chartier, pour le groupe Les Républicains.

M. Jérôme Chartier. Monsieur le Premier ministre, ma question concerne, évidemment, les inondations et la situation dans laquelle se trouvent les Français, mais plus directement la grève dans les transports.

Mon sentiment, et vous me pardonnerez d'être aussi direct, est le suivant : je trouve que cette grève fait tache. En effet, alors que tous les Français connaissent des difficultés sans précédent et que la France entière se trouve sous l'eau, 8 % seulement des salariés de la SNCF font grève et bloquent les transports en raison de revendications qui les concernent, mais surtout, ils font totalement fi de la situation dans laquelle se trouvent les Français. Pas de responsabilité ! Pas de respect !

Cette grève fait tache, car à quelques jours de l'Euro, les syndicats, CGT en tête, auraient pu s'abstenir et différer leur mouvement. Au cœur des inondations, les syndicats, CGT en tête, auraient pu décider de suspendre leur mouvement et de retourner à la table des négociations. Bref, ils auraient pu décider de faire face à la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent la France et les Français.

Monsieur le Premier ministre, cette grève fait tache et j'aurais voulu entendre les mêmes mots venant de vous et du Président de la République. Or qu'ai-je entendu ? Le Président de la République a dit qu'il fallait savoir arrêter une grève. Mais savez-vous comment se termine la phrase de Maurice Thorez ? « Il faut savoir terminer une grève dès que la satisfaction a été obtenue ».

M. Claude Goasguen. C'est le cas !

M. Jérôme Chartier. Je vais donc vous poser la question très directement. Certains syndicats ont annoncé qu'ils allaient se retirer du mouvement. Alors, qu'avez-vous lâché ? Qu'avez-vous donné aux syndicats pour qu'ils se retirent ?

M. André Chassaigne. Il faut savoir ce que vous voulez !

M. Jérôme Chartier. Je ne voudrais pas que les Français payent deux fois : une première fois en raison de la grève de la SNCF, qui est sans précédent et qu'ils subissent, et une seconde fois parce qu'il leur faudra régler l'addition de la sortie de la grève par les syndicats.

Avec Valérie Pécresse, nous avons signé un appel à la responsabilité pour que la grève cesse. Tous les parlementaires du groupe Les Républicains et de l'opposition souhaitent...

M. le président. Merci, monsieur Chartier !

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, j'ai eu, samedi, l'occasion de le dire, et je crois que mes propos ont été entendus : je déplore profondément les conséquences de ces grèves sur la vie quotidienne de nos concitoyens d'une manière générale, et en particulier dans l'épreuve qu'ils connaissent.

J'ai dit cela dans des circonstances bien précises : je me trouvais dans le département de l'Essonne que traverse la ligne D du RER, dont la rénovation nécessite un soutien. C'est en effet l'une des lignes qui a le plus dysfonctionné en Île-de-France. Sur cette ligne, je me suis rendu dans les villes qui ont été particulièrement touchées par les inondations afin d'en parler avec les élus, avec nos concitoyens ainsi qu'avec les usagers.

Il est tout à fait incompréhensible que la responsabilité ne l'ait pas emporté et que cette grève n'ait pas été levée, qui plus est dans ces circonstances. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe Les Républicains.*)

J'ai déploré ses effets sur l'économie de notre pays et sur l'image de la France à l'étranger. Et aujourd'hui, je veux, une fois encore, appeler chacun à la responsabilité.

Mme Claude Greff et M. Pierre Lellouche. Ça ne suffit pas !

M. Manuel Valls, Premier ministre. La vérité est que ces mouvements sont un mélange disparate de revendications catégorielles – que pour l'essentiel je respecte – sans liens les unes avec les autres, et sans rapport réel avec le projet de loi sur le travail.

Les salariés de la SNCF ne sont en effet pas concernés par les dispositions de ce projet de loi et il est incompréhensible – au-delà même, d'ailleurs, des intempéries – qu'ils choisissent de se mettre en grève pour ce motif, alors même que plusieurs syndicats approuvent la philosophie même de ce texte de loi.

Un député du groupe Les Républicains. Quel désastre !

M. Manuel Valls, Premier ministre. À la SNCF – soyons précis – les négociations sur la convention de branche et le futur accord d'entreprise ont, ces derniers mois comme ces dernières semaines, beaucoup progressé.

Mme Claude Greff. Et le chômage, il a beaucoup progressé ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. Les partenaires sociaux ont à présent sur la table une convention collective de qualité et finalisée, d'ores et déjà ouverte à la signature.

M. Christian Jacob. Vous avez tout lâché !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Une organisation syndicale l'a d'ores et déjà signée, et une autre s'apprête à le faire ou, en tout cas, en décidera aujourd'hui.

Mme Claude Greff. Vous avez désavoué le président de la SNCF !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Cet accord constitue un progrès social important car il garantit à la fois l'avenir de la SNCF, qui doit affronter des défis économiques, et un haut niveau de protection à l'ensemble des salariés du secteur ferroviaire.

M. Marc-Philippe Daubresse. On protège les protégés et on expose les exposés !

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. Il sera complété par des accords d'entreprise.

M. Christian Jacob. Et ça coûte combien ?

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. Alors oui, il n'existe aucune raison aujourd'hui de faire grève ni par rapport au projet de loi sur le travail, ni par rapport aux discussions engagées et aux accords qui ont été trouvés au sein même de l'entreprise, et encore moins par rapport à la préparation de l'Euro 2016.

M. Patrice Carvalho. Il faut retirer le texte de loi !

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. Cela vaut également pour ceux qui, à Air France, dans ces moments où nos compatriotes connaissent des difficultés, ont déposé un préavis de grève : je veux parler des pilotes.

J'en appelle donc, une fois de plus, à la responsabilité, car les Français et les usagers les jugent sévèrement.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Chartier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4029

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 juin 2016](#)